

LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

QUESTION RELATIVE À LA PRÉSENTATION DE
LA 2^e PARTIE DU RAPPORT DE LA COM-
MISSION ROYALE D'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question à poser...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député abuse de la patience de la Chambre. Il abuse certainement de la mienne.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, s'il y en a d'autres qui veulent poser des questions, ils sont libres de le faire, mais en ce qui me concerne, il existe une période de 40 minutes pour les questions. Je désire poser au très honorable premier ministre une question que je crois urgente.

Le très honorable premier ministre peut-il nous dire s'il est vrai que la Commission Lau-
rendeau-Dunton refuse de présenter la deuxième partie de son rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme?

M. l'Orateur: Cette question aussi n'est pas urgente et pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

• (2.50 p.m.)

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MOTION RELATIVE AU VOTE DE LA CHAMBRE
SUR LE BILL N° C-193

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 26 février, de la motion du premier ministre:

Que la Chambre ne considère pas son vote du 19 février lors de la troisième lecture du bill n° C-193, qui avait été approuvé à toutes les étapes antérieures, comme un vote de défiance à l'endroit du gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Avant d'accorder la parole au député de Cap-Breton-Sud, puis-je remercier la Chambre de sa patience et de son aide.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, la Chambre comprendra combien il m'est malaisé de parler à cette occasion. A cause des actes du gouvernement, un député qui a pendant de longues années, servi son parti avec dévouement et loyauté, a dû démissionner de ce parti. Mes collègues conviendront, j'en suis sûr, que son association avec notre parti nous l'a rendu très cher. (*Applaudissements*)

J'espère que les prévenus dans ce procès —car il s'agit bien d'un procès selon le qualificatif du ministre des Finances—resteront

[M. l'Orateur.]

plus longtemps à leur place cet après-midi qu'hier. Hier, lorsqu'il a commencé à faire trop chaud dans la cuisine, certains ont décampé, entre autres le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. J'espère que plus de deux ministres resteront ici pour écouter ce qui se dit.

Il est malheureux que le député de Lapointe soulève la question de deux hommes qui sont en prison. Quoique le gouvernement actuel puisse les aider, ils sont détenus en prison. Toutefois, le gouvernement n'est pas entièrement à blâmer pour son attitude; tout bien considéré, ce qu'il fait par ailleurs tend à égaliser le compte. Je parle d'un ancien député libéral qui a été nommé juge. Condamné à deux ans de prison à la suite d'un procès, il n'a pas purgé une journée de sa peine jusqu'à présent. En dépit de la condamnation, le gouvernement continue à lui verser ses émoluments.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'espère que le député fera attention à ses remarques sur la magistrature.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, si je dois user de prudence dans mes remarques au sujet d'un homme qui a été...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'aurais dû ajouter que l'affaire en question est devant les tribunaux.

Une voix: La cause est en appel.

M. MacInnis: Je n'en dirai pas davantage, si ce n'est qu'un précédent existe à la Chambre, la question ayant déjà été soulevée.

Je veux parler du gouvernement et de la composition du cabinet qui réclame un vote de confiance de notre part. Hier soir, j'énumérais les éléments de discorde qui se sont manifestés au sein du parti libéral depuis un certain nombre d'années, et j'ai nommé des membres du cabinet. Pour la gouverne du premier ministre, je vais répéter certaines des choses que j'ai dites.

Le ministre des Forêts et du Développement rural (M. Sauvé) a parlé dans l'Ouest de l'élimination graduelle de l'industrie sidérurgique de Sydney; d'autre part, le ministre de l'Industrie (M. Drury) déclarait à la Chambre des communes qu'il serait insensé, de la part du gouvernement, de dresser des plans. Autre exemple de désunion: le secrétaire d'État (M^{11e} LaMarsh) a refusé de s'asseoir à côté du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Laing). Le cabinet a reproché au ministre des Transports (M. Hellyer) d'avoir poussé le ministre des Finances (M. Sharp) à